



Le 3 août 2017

Comité permanent des finances  
Transmis par courriel à [fina@parl.gc.ca](mailto: fina@parl.gc.ca)

**OBJET : Consultation prébudgétaire pour le budget fédéral de 2018**

Au nom de Grape Growers of Ontario, nous sommes heureux d'avoir l'occasion de soumettre le présent mémoire dans le cadre de la consultation sur les priorités liées au budget fédéral de 2018.

Grape Growers of Ontario est l'organisme officiel régi par la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* de l'Ontario qui représente plus de 500 viticulteurs, dont 180 établissements vinicoles, comptant environ 17 000 acres de vignobles en Ontario, au Canada, qui produisent des raisins destinés à la transformation. L'Ontario est le principal producteur de raisins du Canada, étant à l'origine d'environ 67 % de l'ensemble de la production canadienne.

Les raisins sont l'élément central de l'industrie viticole et vinicole canadienne, qui engendre annuellement des retombées économiques de 9 milliards de dollars, dont 1,7 milliard de dollars en recettes fiscales et en majorations, et qui fournit plus de 37 000 emplois.

Il se dresse encore d'importants obstacles à la productivité et à la compétitivité de l'industrie viticole, dont le besoin de matériel de multiplication végétative de la vigne propre et certifié; le besoin d'infrastructures d'approvisionnement en eau d'irrigation pour atténuer les risques associés aux changements climatiques; enfin, le besoin de programmes efficaces de gestion des risques de l'entreprise et de gestion des risques non liés à l'entreprise.

**Programme de protection des végétaux – Réseau canadien de certification de la vigne**

*Il est essentiel d'élaborer un programme canadien de certification de la vigne pour améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie viticole et vinicole canadienne. Il est nécessaire de veiller au financement stable et durable du Réseau canadien de certification de la vigne pour assurer un approvisionnement durable de matériel de multiplication végétative de la vigne certifié afin de protéger l'industrie viticole et vinicole contre la propagation de maladies économiquement dévastatrices.*

À l'heure actuelle, l'industrie viticole est aux prises avec le virus associé à l'enroulement de la vigne et la maladie de la tache rouge de la vigne. L'enroulement de la vigne cause d'importantes pertes de rendement (de 30 à 50 %) et retarde le mûrissement du fruit, tandis que la tache rouge peut causer une diminution de la teneur en sucre pouvant atteindre de 4 à 6 degrés Brix, retarde le mûrissement et atténue la couleur du fruit. Les effets défavorables de



ces virus donnent lieu à des raisins de piètre qualité et limitent la productivité et la compétitivité de l'industrie viticole et vinicole canadienne.

En février 2017, le Réseau canadien de certification de la vigne a officiellement été constitué en tant qu'organisme national sans but lucratif, formé de représentants de chacune des provinces productrices de raisins au Canada, à savoir la Colombie-Britannique, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Québec.

Le Réseau canadien de certification de la vigne travaille activement avec l'industrie et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à élaborer un protocole de certification pour assurer un approvisionnement durable de matériel de multiplication végétative propre. À la suite d'un atelier donné en novembre 2016 à Guelph, en Ontario, par le Biodiversity Institute of Ontario et l'ACIA, les participants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire ont dégagé un consensus sur la nécessité de lancer une initiative de protection des végétaux pour mettre en œuvre une vision canadienne d'« une démarche intégrée et fondée sur des données probantes qui est axée sur l'obtention, le maintien et la distribution de matériel de multiplication végétative exempte de phytopathogènes et de phytoravageurs ciblés pour protéger et favoriser l'approvisionnement alimentaire, le commerce, l'environnement et l'économie du Canada » [TRADUCTION].

Un financement stable et durable est requis pour que cette initiative aille de l'avant.

### **Politique alimentaire nationale**

*L'accessibilité de l'eau et la gestion agricole intégrée de l'eau devraient être des priorités à mettre de l'avant pour aider les agriculteurs à améliorer la productivité et la qualité du produit, tout en gérant le risque de l'entreprise associé aux extrêmes de température et de précipitations qui se produisent de plus en plus souvent. Pour assurer la santé et la productivité à long terme des végétaux, il est nécessaire d'apporter un soutien infrastructurel aux agriculteurs afin de les aider à s'approvisionner en eau d'irrigation.*

Grape Growers of Ontario félicite le gouvernement du Canada de se doter d'une politique alimentaire pour s'attaquer aux questions liées à la production, à la transformation, à la distribution et à la consommation des aliments. L'accès à l'eau d'irrigation est essentiel à la viabilité et à la compétitivité à long terme des cultures horticoles, dont les raisins, et devient une priorité encore plus importante en raison de la fréquence accrue des extrêmes de précipitations et de température qui nuisent à la qualité des fruits et à la longévité des vignobles de l'Ontario.

Grape Growers of Ontario a commencé à collaborer avec la Région de Niagara et d'autres organisations de commercialisation de produits en 2012, lorsque cette région ne recevait en moyenne que 60 % des précipitations normales, l'objectif étant d'améliorer la gestion de l'eau à la ferme et d'accroître l'accès à l'eau d'irrigation agricole. Bien que cette région soit entourée d'eau douce, l'important investissement requis en infrastructures d'irrigation fait en sorte qu'elles demeurent hors de la portée de nombreux agriculteurs.



## Programmes de gestion des risques de l'entreprise

*Grape Growers of Ontario est heureux que le gouvernement réponde à ses préoccupations et s'engage à examiner sérieusement les programmes de gestion des risques de l'entreprise.*

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise constituent un outil essentiel pour aider les agriculteurs à atténuer les risques qui sont indépendants de leur volonté, tels que la fluctuation des coûts et les intempéries. Le programme Agri-protection revêt une importance particulière pour les viticulteurs, étant donné que la viticulture de climat frais est surtout vulnérable au risque d'intempéries et que ce programme est un outil efficace pour gérer ce risque. Grape Growers of Ontario est heureux que les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture souscrivent au nouveau Partenariat canadien pour l'agriculture, y compris le programme Agri-protection, mais l'efficacité des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement continue d'inquiéter, compte tenu des changements proposés qui doivent entrer en vigueur en 2018.

## Programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise

Il demeure prioritaire de mettre l'accent sur la recherche et le marketing pour accroître la compétitivité et la productivité de notre agriculture.

L'investissement du gouvernement en innovation et en recherche appliquée favorise grandement l'amélioration continue de la capacité de production, de la viabilité financière et de l'avantage concurrentiel de notre industrie agricole. Un investissement dans les programmes d'innovation, de sciences et de recherche contribue à réduire le coût à long terme de la gestion des risques de l'entreprise pour le gouvernement.

À l'heure actuelle, le vin VQA de l'Ontario, fait à 100 % de raisins de l'Ontario, représente seulement une part de 10,5 % du marché vinicole de l'Ontario. Les programmes de marketing et de développement des marchés demeurent un volet important de la compétitivité tant au pays qu'à l'échelle internationale, et ils doivent être suffisamment souples pour permettre à l'industrie de mettre en œuvre des plans de marketing sur le marché local (provincial), tout en favorisant l'expansion des marchés nationaux et d'exportation.

## Recommandations

Les priorités pour Grape Growers of Ontario consistent à accroître la compétitivité, la productivité et les retombées économiques de l'industrie au moyen des mesures suivantes :

1. Fournir un soutien stable et durable au Réseau canadien de certification de la vigne – programme de protection des végétaux.
2. S'attaquer aux problèmes de production en prévoyant la mise en place d'infrastructures d'approvisionnement en eau d'irrigation dans le cadre de la politique alimentaire nationale.
3. Examiner les changements qu'il est proposé d'apporter aux programmes de gestion des risques de l'entreprise pour s'assurer de leur efficacité.
4. Accorder la priorité à la recherche et au marketing dans les programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise.



Grape Growers of Ontario est reconnaissant de l'occasion de faire connaître ses points de vue afin d'éclairer les travaux d'élaboration du budget fédéral de 2018. Veuillez communiquer avec mon bureau au 905-688-0990, poste 225, s'il vous faut de plus amples renseignements ou des éclaircissements concernant nos commentaires.

Sincères salutations,



Debbie Zimmerman  
Chef de la direction, Grape Growers of Ontario  
[d.zimmerman@grapegrowersofontario.com](mailto:d.zimmerman@grapegrowersofontario.com)

c.c : Matthias Oppenlaender, président du Conseil d'administration, Grape Growers of Ontario

